

Visite du Gouverneur



Présidente : Isabelle Dehove
isabelledehove@orange.fr
 Secrétaire : Anne Delcourt
delcourt.anne@free.fr
 Trésorier : Didier Dubois
dr.didier.dubois@gmail.com
 Protocole : Édith Lepoutre
Edith.LEPOUTRE@primonial.fr

Le mot de la Présidente

Chers Amis,

Après la conférence de notre ami Christian Bauzerand sur la Nouvelle-Calédonie et plus particulièrement sur le dernier référendum, nous avons pu superposer des particularités de ce territoire d'outre mer avec les axes de notre engagement Rotarien : l'approche du monde par ses multiples cultures, le statut particulier de citoyeneté, le symbole identitaire par la roue Rotarienne, les leviers de développement... Encore une causerie passionnante dont vous retrouverez la teneur dans ce bulletin.

En cette période de Jeux Olympiques d'hiver et leur dimension universaliste, je vous propose de participer aux prochaines épreuves concoctées par le Rotary International ainsi que le RC Lille Sud associé aux clubs de la Métropole lilloise :

- **La dictée du Rotary** pour « notre » groupe de clubs auquel se joint le club de Comines Verwicq **le samedi 12 mars après-midi**. Elle aura lieu à la Faculté Catholique de Lille, amphithéâtre Langeron de la Faculté de médecine, qui dispose de 192 places et permettra, si besoin, d'assurer la distanciation nécessaire pour éviter toute contamination en cette période compliquée.
- **La soirée commune entre le RC Lille Sud et les clubs Rotaract le 15 mars**
- **La soirée « Each One, Bring One » le 1^{er} avril** (ce n'est pas un poisson d'avril !). À vos réseaux, qu'ils soient : amical, associatif, professionnel, de voisinage, de vos commerçants, artisans, etc...
- **Le RYLA les 29 et 30 avril à Merville** à destination des jeunes de 18 à 30 ans (Rotaractiens ou non). Si vous avez dans votre entourage des jeunes intéressés, n'hésitez pas à revenir vers moi très rapidement.
- **Le POLIOTHON le 15 mai à Hesdin...** des précisions nous parviendront ultérieurement.

« L'important est de participer » disait Pierre de Coubertin. Alors, allons-y, mobilisons-nous !!!

C'est ce que nous a dit également notre Gouverneur Fabrice Debureau que nous avons rencontré par visioconférence ce lundi 7 février. Un échange constructif, amical. Notre club est reconnu comme dynamique dans ses actions, certaines pérennes comme par exemple Babyloan, les ventes de jouets, de chocolats et vins, le Concours d'Expression Orale, mais aussi pour les actions plus ponctuelles à caractère social : La Passerelle, Association Louise Michel, CADA, Enfants dialysés, etc...

Réunion en visioconférence du 3 février 2022

Babinet Rémy	P	Delcourt Anne	P	Montagne Gérard	P
Bauzerand Christian	P	Desbottes François	E	Mourot Benjamin	E
Bernard François	E	Dubois Didier	P	Schiltz Bernadette	C
Bonnet Daniel	E	Dubois Francis	P	Schiltz Dominique	P
Boulet Maxime	E	Dubus Christian	P	Vilain Anne	E
Brice Françoise	E	Hryszkiewicz Alexandre	E	Wemeau Pierre	P
Carvalho Rui	P	Lannette Claude	P	Wullschlegler Jocelyne	P
Daher Olivier	P	Lepoutre Edith	E		
Dehove Isabelle	P	Lequai Denis	E		
Présent(e) :	P	Excusé(e) :	E	Compensation :	C

Visite du Gouverneur en visioconférence le 7 février 2022

Babinet Rémy	P	Delcourt Anne	E	Montagne Gérard	P
Bauzerand Christian	E	Desbottes François	P	Mourot Benjamin	E
Bernard François	E	Dubois Didier	P	Schiltz Bernadette	P
Bonnet Daniel	E	Dubois Francis	P	Schiltz Dominique	P
Boulet Maxime	E	Dubus Christian	P	Vilain Anne	E
Brice Françoise	P	Hryszkiewicz Alexandre	P	Wemeau Pierre	E
Carvalho Rui	P	Lannette Claude	P	Wullschlegler Jocelyne	P
Daher Olivier	P	Lepoutre Edith	P		
Dehove Isabelle	P	Lequai Denis	P		
Présent(e) :	P	Excusé(e) :	E	Compensation :	C

La présentation de l'Association « Gammelles pleines » par Véronique, épouse du Gouverneur, a pointé les difficultés rencontrées au quotidien (hébergement, soins, ...) par les Sans Abris et leurs compagnons à poils. Motivé par la lutte contre l'exclusion sociale, le RC Lille Sud y contribuera tout naturellement.

Le RC Lille Sud dispose de forces et par conséquent d'une réserve de progrès. Des faiblesses existant depuis quelques années (pyramide des âges, effectif, nombre d'actifs) peuvent à moyen terme devenir des menaces. À chacun d'entre nous de contribuer à un recrutement ancré économiquement dans notre territoire de Lille Centre. La Commission Effectifs s'emparera prochainement de ce sujet et reviendra vers vous pour compléter sa réflexion. Je souhaite que ce travail soit collectif afin que Dominique puisse s'y appuyer pour son année de présidence.

Enfin, nous reprendrons nos réunions en « présentiel » dès le jeudi 17 février à 12h15 chez Alcide. Il s'agira bien entendu en cette période de vacances scolaires d'un déjeuner amical. Mais quel plaisir !

En attendant, prenez soin de vous,

Amitiés,

Isabelle





Visite du Gouverneur

Visite du Gouverneur en visioconférence le lundi 7 février 2022

Après avoir délibéré avec notre présidente Isabelle et avec Jocelyne, notre future gouverneure, le responsable du district, Fabrice Debureaux, apparaît sur nos écrans, en un lieu de réunion commune purement virtuel, dépourvu de toute nourriture terrestre, on le conçoit... Il se félicite de la conversation conviviale et bien construite qu'il vient de mener et entend interroger nos membres les plus entrepreneurs sur leurs actions et leurs projets.

Francis intervient le premier sur l'opération Jouets lancée il y a plusieurs années, grâce notamment à la générosité d'une grande société. Deux jours passés dans une aimable convivialité ont permis de bénéficier d'une clientèle très dense et de constituer une réserve de fonds de grande importance.

Didier nous parle de Babyloan, cette opération de micro-crédit qui lui permet de répondre à des demandes de prêt venant du monde entier. Il choisit en priorité les initiatives d'installation en eau et en sanitaires, en privilégiant quelque peu les sollicitations d'origine péruvienne. Les prêts sont au total de 500 à 1000 euros, au bénéfice d'une vingtaine d'entreprises, et le remboursement est d'une grande régularité. Au nom du club, Didier contribue à chaque prêt pour quelques dizaines d'euros.

Dominique, quant à lui, évoque l'installation d'un système vidéo dans la salle de dialyse de l'hôpital Jeanne de Flandre, qui sera utilisé pour la présentation de films aux enfants dialysés, mais aussi pour la révision de programmes scolaires et pour l'éducation thérapeutique. Nous contribuerons également à un voyage d'une semaine en Bretagne pour des enfants dialysés qui ne sont jamais partis en vacances et qui adoreront la mer.

Bernadette se réjouit de la sympathique réussite du Concours d'expression orale, malgré quelques difficultés d'organisation liées entre autres à la situation actuelle. Notre club s'est retrouvé tout seul face à cinq jeunes candidats talentueux, trois ayant dû renoncer à venir pour cause de Covid. Il faut également parler du Rotaract de Lille, notre club filleul. Rui, pour sa part, espère que la soirée Each One, Bring One pourra avoir lieu à la Grange à Lomme comme prévu le 1er avril.

Reprenant les propos de Francis qui a fait connaître le club à un ami, le gouverneur insiste sur le fait que, pour recruter des membres, l'on peut demander à notre restaurateur de faire connaître notre existence, être attractif par l'intérêt de nos actions, organiser des causeries en sollicitant surtout nos proches, faire connaître le club à nos conjoints et amis en les invitant aux réunions spéciales... Et le monde a bien changé, tout va très vite. Il faut réinventer le Rotary. Chacun doit pouvoir apporter sa pierre à l'édifice... Rui rappelle l'existence de « e-clubs » pour les personnes qui voyagent beaucoup et, même au quatre coins de la France et d'ailleurs, souhaitent participer au Rotary.

Olivier souhaite donner son avis sur la recherche qu'il a dû mener récemment d'un nouveau club et du choix très satisfaisant qu'il a fait de Lille Sud, qui lui a semblé le plus attractif par son dynamisme et son intégration dans l'action. Il souhaite également connaître les orientations les plus importantes du RI dans un futur proche. La réponse est qu'il s'agira prioritairement de la défense de l'environnement, à l'échelon international, en s'appuyant sur les jeunes classes d'âge, en insistant aussi sur la place des femmes dans nos sociétés, sur leur émancipation éventuelle et leur éducation. Isabelle annonce qu'après en avoir informé le district, Jocelyne communiquera sur les axes prioritaires de la prochaine Présidente Internationale Jennifer Jones.

On ne peut terminer la discussion avec notre gouverneur sans aborder, comme le fait Francis, la question des cotisations de district, qui peuvent sembler d'un coût trop élevé pour les plus jeunes, hésitant alors à entrer au RI. Ne peut-on envisager une réduction à leur égard ? Le gouverneur pense, de son côté est que beaucoup sont déjà engagés dans la vie professionnelle et que d'autre part, ramenées à un versement mensuel, les sommes réclamées ne semblent pas excessives...

Il convient de signaler qu'au beau milieu de son intervention, Fabrice a laissé place à son épouse Véronique pour qu'elle définisse les buts de l'association qu'elle défend: « Gamelles pleines » : il s'agit de permettre à tous ceux qui sont frappés par l'exclusion sociale ou bien sont trop isolés de conserver avec eux leur animal de compagnie et de les aider à le nourrir et à le soigner. Le chien, particulièrement, est souvent le seul lien qui rattache les SDF au monde et constitue le seul substitut à la famille, et une sécurité.

Les principales missions de cette association, créée en 2008 à Caen et qui compte désormais onze structures (mais non encore dans les Hauts-de-France), sont d'accompagner l'accueil de SDF et de leurs animaux, de favoriser la reconstruction des sans-abri par la prise en charge provisoire des bêtes par des familles d'accueil, de faire preuve de solidarité en assumant 50% des frais de vétérinaires et d'apporter un soutien moral indéfectible en confortant ce lien fort qui existe entre l'homme et l'animal. Un bon symbole est celui des quatre pattes qui aident à se relever, qui constituent pour ainsi dire une bouée de sauvetage. C'est qu'une telle action contribue à soigner les addictions, tout en aidant aussi les plus démunis à trouver un travail et un logement.

Remarque personnelle : nous tous, amis des animaux, considérons avec un triste étonnement que pour la plupart les SDF aiment et soignent leurs compagnons fidèles, alors que certains êtres humains aisés et bien considérés éprouvent une jouissance certaine à torturer leurs chiens ou à fusiller tous les chats qu'ils rencontrent : il est bon qu'il y ait des associations qui luttent, appuyées sur la justice, contre des pratiques barbares !

Isabelle assure Véronique que notre club contribuera à remplir la Gamelle. Notre très honorable hôte nous quitte (ou plutôt disparaît des écrans) après nous avoir communiqué des orientations fertiles et avoir constaté que nos échanges donnent un fidèle reflet de l'excellent climat qui règne dans notre club.

Claude LANNETTE



Visite du Gouverneur

Le troisième référendum en Nouvelle-Calédonie, conférence de Christian Bauzerand le 3 février 2022



« La terre est au premier occupant, répondit à Janot Lapin [la Dame au nez pointu...](#) Un beau sujet de guerre ! ». Et vrai. C'est bien le hic. Il y a deux millions d'années, l'Homo erectus s'est mis en marche et, devenu peu à peu Homo sapiens, il a peuplé le Moyen-Orient, puis l'Europe. Et les migrations se sont poursuivies. Cette question a été savamment étudiée. Mais qu'en est-il pour le reste du globe ? Il semble établi qu'un peuple maritime d'Asie du Sud-est, les Austronésiens, ait peu à peu, sur de fragiles embarcations, peuplé toutes les îles, tous les archipels du Pacifique, l'Océanie, la Mélanésie, la Papouasie... N'auraient-ils pas atteint l'Amérique (pratiquant l'expérience du Kon Tiki, mais dans le sens inverse) ? On sait que les Amérindiens, quant à eux, n'apprécient guère la mer.

Ces migrations préhistoriques amenèrent l'habitat du Gros Caillou ou Grande Terre. Quand débutèrent les grandes expéditions européennes, le navigateur James Cook y rencontra en 1771 la population mélanésienne des Kanak, certaines tribus étant très accueillantes, d'autres plus agressives (on parla même de cannibalisme). De son côté, envoyé par Louis XVI, La Pérouse foula en 1785 la côte Ouest de l'île au cours de sa vaste exploration, avant de disparaître en 1788 dans le mystérieux Pacifique. Cette terre fut nommée Nouvelle-Calédonie, en hommage à l'Écosse.

Sur cette longue île de 18585 kilomètres carrés avec ses archipels, on peut dater d'il y a plus de mille ans l'arrivée progressive des Kanak mélanésiens, vivant sous un régime coutumier, mais d'une notable et riche diversité, puisque ces autochtones se divisent en 330 « tribus » dirigées chacune par un chef et que les langues vernaculaires sont au nombre de 28 complétées par plusieurs dialectes. Ce « peuple premier » a compté entre 40 000 et 80 000 membres.

L'intérêt de l'Étranger pour la Grande Terre ne tarda pas à se développer au XIX^{ème} siècle. Les baleiniers frôlaient les côtes, puis vinrent les missionnaires, protestants, ensuite catholiques. Les Français entreprirent un gros transfert colonial. À 17 000 km² de notre métropole il sembla bon dès 1864 d'envoyer des convois pénitentiaires de forçats, de délinquants, certes, mais également de déportés de la Commune, et ce jusqu'à la suppression du bagne vers 1897.

C'est qu'en 1853 déjà la France avait pris possession de la Nouvelle-Calédonie, qui connut par la suite une vague de colonisation libre. Certes les essais de culture du café et du coton furent plutôt des échecs, mais on découvrit le minerai de nickel, et pour l'exploitation des mines et des grands travaux on fit venir des Wallisiens, des Tahitiens, des Vietnamiens. Tout cette occupation n'alla pas sans confiscation de terres des Kanak, ni leur cantonnement dans des réserves, d'où des troubles dès cette époque dans notre deuxième empire colonial (le premier étant la Guyane).

En 1878 eut lieu une première révolte, [celle du chef Atai](#). Le XX^{ème} siècle a connu son lot d'agitations et de tentatives d'accords. Sur une population de près de 270 000 habitants, les Kanak comptent pour 39% et résident au Nord : ils sont minoritaires. Au Sud, les Européens d'origine ou néo-calédoniens, les « Caldoches » ne sont que 27%, mais il faut y ajouter tous les occupants d'origine asiatique. Les « loyalistes blancs » sont souvent très riches ; les gros propriétaires, appartenant souvent à des familles anciennes, sont fréquemment possesseurs d'immenses terrains.

Des troubles sont apparus dès l'arrivée des Français, tentatives d'accords et référendums se sont succédés. Et notre ami Christian a souhaité nous en parler, lui qui a été désigné comme délégué de la commission de contrôle du processus électoral lors du dernier référendum de 2021, comme 260 spécialistes (magistrats et fonctionnaires des ministères de l'Outremer et de l'Intérieur).

L'histoire fait que la situation impose l'accord par étapes de droits civiques. En 1946, c'est la suppression de l'indigénat : la Nouvelle-Calédonie devient territoire d'outre-mer. Le suffrage universel est reconnu en 1947. Cela n'empêche pas la création d'un parti de la Libération kanak en 1970 et d'un parti de la Nationalité kanak en 1976. En 1978 l'Union calédonienne revendique l'indépendance. Et des événements très violents vont éclater en 1985-1988, avec prises d'otages et meurtres. Les négociations avaient pourtant abouti en 1988 aux accords de Matignon-Oudinot, instituant un statut de 10 ans. Mais en 1989 a lieu un assassinat retentissant commis par un Kanak opposant sur la personne du chef Jean-Marie Tjibaou, figure politique influente du nationalisme, créateur en 1979 d'un Front indépendantiste (devenu le Front de Libération nationale kanak et socialiste) : il n'en avait pourtant pas moins discuté de ce gros problème avec Jacques Lafleur, initiateur d'un parti caldoche, le RPCR.

Des paysages magnifiques et variés



Visite du Gouverneur



Les accords de Matignon signés en juin 1988 constituent un compromis qui esquisse les contours d'une nouvelle « communauté de destin ». La paix civile semble avoir été ramenée... pour un temps. Les textes prévoient l'organisation en 1998 d'un référendum d'autodétermination et la création de trois Provinces (Nord, Sud, Îles) appelées à devenir l'outil de la politique de rééquilibrage et de développement. Nord et Loyauté sont gérés par les indépendantistes, le Sud par les loyalistes. Les Provinces sont l'objet de la répartition des pouvoirs puisqu'elles détiennent des compétences de droit commun, notamment en matière économique, sociale et environnementale. Les autres collectivités (État, Nouvelle-Calédonie et les 33 communes) exercent des compétences d'attribution. Il en découle que les indépendantistes ont désormais accès à d'importantes responsabilités, complémentaires de celles dont ils bénéficiaient dans les communes.

De son côté, l'État s'engage à faire d'importants efforts financiers afin de faciliter le rééquilibrage économique du pays, notamment en ce qui concerne les infrastructures publiques. Il y a donc des avancées notables. Ces accords de Matignon-Oudinot consacrent donc la relance de la régionalisation, qui devient l'outil d'une politique de développement.

La Nouvelle-Calédonie au bout du monde



Les 33 communes ; remarquer que la 14 est partagée entre le Nord et le Sud

Les trois Provinces sont des collectivités territoriales de la République qui se gèrent librement par des assemblées élues au suffrage universel. La réunion des représentants de ces trois Provinces (Nord, 15 membres ; Sud, 32 membres ; Îles Loyauté, 7 membres) forme le Congrès du Territoire. Matignon prévoyait un référendum « pour ou contre l'indépendance ». Mais les indépendantistes, les non-indépendantistes et l'État négocient une solution consensuelle. Un référendum constitutionnalise et ratifie cet accord (voté par 72% des Calédoniens). Il est alors décidé, par l'accord de Nouméa (1998), d'organiser un référendum sur l'accession à la pleine souveraineté.

Cet accord fait de la Nouvelle-Calédonie un laboratoire institutionnel et juridique original. La Nouvelle-Calédonie, définie comme une collectivité française, à statut évolutif, bénéficie d'institutions et de dispositions spécifiques. Ainsi le gouvernement collégial détient le pouvoir exécutif. Le Congrès peut prendre des dispositions « à valeur législative » appelées « lois du pays ». Il partage donc le pouvoir législatif avec l'Assemblée nationale. Le « Sénat coutumier » représente la coutume au sein des institutions. Une « citoyenneté de la Nouvelle-Calédonie » est mise en place, préalable indispensable à la construction du destin commun : c'est le premier exemple d'infra-citoyenneté au sein de la République française pourtant une et indivisible.

Le corps électoral est restreint aux seuls électeurs Calédoniens pour les élections provinciales et pour le scrutin d'autodétermination (cette citoyenneté s'accompagne d'un volet social avec, entre autres, « l'accès à l'emploi local prioritaire ». Des symboles identitaires distincts de ceux de la Métropole (hymne, drapeau, nom, graphisme des billets de banque et devises) traduisent la construction de la citoyenneté.

Le référendum du 12 décembre 2021 sur l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie porte donc sur l'autodétermination. Il s'agit du dernier des trois référendums prévus dans l'accord de Nouméa de 1998, après celui de 2018 (soldé par une victoire du Non à 56%) et celui de 2020 (victoire du Non à 53%). Un référendum avait bien été organisé dès 1987, mais fut boudé par la communauté kanak.



Jean-Marie Tjibaou et Jacques Lafleur, les frères ennemis de la Nouvelle-Calédonie

Celui de 2021 a formellement été réclamé au gouvernement français par les deux groupes indépendantistes siégeant au Congrès. Ils demandaient que le droit de vote soit restreint aux citoyens français résidant de longue date et de manière continue. Sur les trois listes électorales déterminées, l'une est consacrée spécialement au référendum de 2021 portant sur l'accession éventuelle de la Nouvelle-Calédonie à la pleine souveraineté, à savoir le transfert à celle-ci de compétences régaliennes, l'accès à un statut international de pleine responsabilité et l'organisation de la citoyenneté en nationalité.

Ces expressions « pleine souveraineté » et « indépendance » avaient fait l'objet d'un débat animé pour le premier référendum de 2018 entre indépendantistes et anti-indépendantistes, un compromis ayant finalement été trouvé après des négociations serrées.

Visite du Gouverneur



Le système électoral de la Nouvelle-Calédonie

Pour ce qu'il en est du référendum de 2021, en raison de l'abstention prescrite d'une manière subtile par les chefs kanak, invoquant la crise de la Covid et redoutant surtout le vote nouveau s'opposant à l'indépendance, le Non l'a emporté à 96,50% des suffrages exprimés (pour l'indépendance : 3,50%). On note d'ailleurs une forte baisse de la participation par rapport au référendum précédent (votes : 43,87%). Ce référendum de 2021 marque la fin de la période définie par l'accord de Nouméa, à laquelle doit succéder une transition permettant de définir un nouveau statut pour l'archipel au sein de la République française, le texte devant être lui-même soumis à référendum dans le courant de 2023.

Toutefois, actuellement, on peut constater que les droits des Kanak ont été reconnus, eux qui ont été autrefois spoliés de vastes territoires devenus propriété de riches Néo-Calédoniens. D'autre part les mentalités ont sans doute un peu évolué, car les jeunes Kanak voyagent, font des études à l'étranger, s'enrichissent... Mais le fonctionnement tribal persiste, ainsi que les mentalités, malgré la grande diversité linguistique. Et le clivage perdure, augmente même. Ajoutons que dans ce paradis tropical, qui ne connaît qu'un faible impôt sur le revenu, le coût de la vie est très élevé, en l'absence de produits manufacturés locaux. Reste l'importance économique des mines de nickel.

En conclusion, quels seraient les résultats d'une indépendance pleine et entière ? Comment s'organiserait la gestion des Kanak ? En fait, il se présenterait en ce cas, indubitablement, bien des difficultés politiques et économiques.

Après avoir reçu de vifs remerciements pour sa causerie d'entière actualité, Christian prend congé (mais en ne quittant pas son fauteuil), sans nous dire « Oundouïou », ni « Edraë hé », ni « Ha eked », mais en nous adressant en bon français un aimable « Au revoir et bonsoir ».

Claude LANNETTE

Convention internationale du Rotary
4 au 8 juin 2022
Houston (États-Unis)
Tarif réduit pour l'inscription
jusqu'au 28 février
[Lien pour l'inscription](#)



Agenda

Jeu	17 février	19h30	Réunion statutaire	Restaurant Alcide, Lille
Jeu	3 mars	19h30	Jacky Ramon : <i>J'ai piloté le Concorde</i>	Lieu à préciser
Jeu	17 mars	19h30	Soirée Rotaract	Lieu à préciser
Sam	19 mars	8h – 12h	Entretiens de préparation aux oraux	Lycée Faidherbe, Lille
Ven	1 ^{er} avril	19h30	Soirée Each One, Bring One	Restaurant La Grange, Lomme
Jeu	7 avril	19h30	Soirée Bowling	Bd Victor Hugo, Lille
Jeu	21 avril	12h15	Réunion statutaire	Restaurant Alcide, Lille
Jeu	5 mai	19h30	Henri de Larosière : <i>L'affaire de Bruay-en-Artois</i>	Lieu à préciser
Sam	7 mai	19h00	Célébration du centenaire du club	Margate (Royaume-Uni)
Jeu	19 mai	12h15	Réunion statutaire	Restaurant Alcide, Lille
Jeu	2 juin	19h30	Christian Bauzerand : <i>Le droit d'asile</i>	Lieu à préciser
Jeu	9 juin	12h15	Réunion statutaire	Restaurant Alcide, Lille
Jeu	23 juin	19h30	Passation de collier	Lieu à préciser